

## Observatoire Promotelec du confort dans l'habitat

### Résultats de l'enquête annuelle

« *Habitants, habitats & modes de vie* » réalisée par le Credoc

## 26% des Français<sup>[1]</sup> souhaitent rénover leur logement pour l'adapter à l'évolution de leurs modes de vie

- **Rénovation : 26% des propriétaires français souhaitent transformer leur logement, soit une augmentation significative de 8 points par rapport à 2013.**
- **Avec 31 % le confort thermique devient le 1<sup>er</sup> élément de confort des Français (chauffage 22% et isolation 9%), devant la surface d'habitation du logement (22%).**
- **47% des propriétaires sont convaincus de la nécessité de réduire les consommations d'énergie de manière importante.**
- **En 2014, le marché de la domotique touche 20% des propriétaires occupants.**
- **31% des propriétaires sont prêts à investir dans cette solution pour réaliser des économies d'énergie, tandis que 55% pensent investir pour leur autonomie ou celle des personnes âgées de l'entourage.**

Puteaux, le 06 octobre 2014 – A l'heure des grand débats sur les lois pour les transitions énergétique et démographique, l'association Promotelec dévoile les résultats de son enquête annuelle [1] « Habitats, habitants & modes de vie » réalisée par le Credoc. Révélés lors des 4èmes Assises Electricité & Habitat, organisées par l'association sur la thématique « *Le confort de l'habitant, moteur de transition !* », ces résultats viennent alimenter l'Observatoire Promotelec du confort dans l'habitat [2].

Aujourd'hui 58% de propriétaires occupent leur logement en France [3] et 56% d'entre eux résident dans un logement antérieur à 1975. L'habitat est aujourd'hui au cœur des débats publics et doit s'adapter aux préoccupations des Français. Vieillesse de la population, consommation d'énergie, sécurité ... sont autant d'enjeux auxquels sont sensibles les Français et auxquels doivent répondre les secteurs de la rénovation et de la construction.

## Transformer son logement : une préoccupation accrue des Français

En un an, la part des propriétaires qui souhaitent transformer leur habitation a augmenté de 8 points. Ils étaient 18% en 2013 contre 26% en 2014. Le marché de la rénovation devrait ainsi bénéficier de cette intention des Français d'améliorer leur logement plutôt que d'en changer. Cette tendance devrait s'accroître avec :

- les diverses aides financières proposées par le gouvernement dans le Plan de relance du marché du logement (ex : crédit d'impôt pour la transition énergétique de 30%),
- le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.

### Focus région

Les Franciliens sont deux fois plus nombreux que dans les autres régions à vouloir déménager et à penser que leur logement aurait besoin d'être rénové.

## Nouvelle tendance : le confort thermique est le 1<sup>er</sup> élément de confort des Français

Longtemps définie comme le critère principal de confort, la surface d'habitation n'est plus aujourd'hui l'élément phare (22%). Le confort thermique, devient ainsi le premier critère de confort pour 31% des Français (chauffage : 22% et isolation : 9%). Cette évolution est liée à la prise de conscience des dépenses liées au chauffage et au débat social sur la transition énergétique. De plus en plus sensibles au fait d'utiliser des équipements économes et performants, **les propriétaires définissent le chauffage comme premier élément de confort.**

### Focus région

Les Franciliens sont les moins satisfaits de leur système de chauffage, de leur surface habitable et de leur voisinage.

## Economies d'énergie : les Français le souhaitent-ils vraiment ?

Moins de la moitié des Français (47%) sont convaincus de la nécessité de réduire les consommations d'énergie de manière importante. L'autre moitié n'est pas disposée à faire des efforts :

- 27% jugent que les Français doivent réduire **un peu** leur consommation d'énergie,
- 21% estiment qu'ils ne doivent la réduire qu'à certains moments, quand il y a des pointes de consommation.

**Malgré une actualité forte sur la transition énergétique, ces résultats indiquent que la diminution de la consommation d'énergie n'est pas une volonté partagée par tous.** En effet, aujourd'hui les particuliers propriétaires sont prêts à faire des efforts pour faire des économies d'énergie, sans pour autant révolutionner leurs modes de vie et leurs comportements. Ainsi, **72% des français réduisent déjà leur température de chauffage** et 62% la durée, alors que seulement 53% seraient prêts à réduire leur température parmi ceux qui ne le font pas déjà.

On observe par ailleurs qu'une minorité limite la consommation d'eau chaude sanitaire et l'usage des appareils ménagers : **faute de savoir évaluer ces consommations**, seulement **45%** réduisent le nombre de douches ou de bains et 47% la fréquence d'usage du lave-linge.

### Focus région

Les Franciliens sont plus nombreux à faire déjà des économies d'énergie.

## Investir dans la domotique ? Oui, mais pour le maintien à domicile

En 2014, le marché de la domotique touche **20%** des propriétaires occupants.

Tandis que 31% des propriétaires sont prêts à investir dans cette solution pour réaliser des économies d'énergie, **55% le sont pour favoriser le maintien à domicile**. On note également que 36% investiraient pour prévenir des accidents domestiques (fuite d'eau, de gaz, chutes, incendies...) et 33% pour être informés et alertés d'incidents lors d'absences du domicile.

### *Focus région*

Pour la majorité des Franciliens, leurs logements ne sont pas adaptés à des personnes dépendantes. Les propriétaires de la région Sud-Est sont les plus nombreux à avoir investi dans la domotique (sécurité et maintien à domicile). Ceux du Sud-Ouest sont les moins nombreux.

## Ecoquartiers : attractifs au point d'y déménager ?

En un an, on observe une meilleure connaissance des écoquartiers par les Français (30% déclarent en connaître dans leur ville ou près de chez eux) et une nette diminution du nombre de réfractaires à s'y installer : la part des Français qui trouvent attractifs les écoquartiers a progressé de 11 points et s'élève à **42% en 2014** contre 31% en 2013.

Les économies d'énergie, l'offre pour la mobilité, le verdissement sont les critères les plus incitatifs pour y emménager.

En 2014, il reste toutefois **54% de réfractaires à ces nouvelles zones urbaines**.

### *Focus région*

Les propriétaires situés dans l'Ouest sont les plus concernés par les caractéristiques écologiques de l'habitat mais ce sont les moins attirés par les écoquartiers. Les Franciliens sont les plus nombreux à les trouver attractifs.

### **[1] Méthodologie du baromètre réalisé par le Crédoc pour l'Observatoire Promotelec**

Enquête conduite dans la première quinzaine de juillet 2014 sur un échantillon représentatif de **1045 ménages de propriétaires occupants métropolitains** comportant : des ménages de maisons individuelles et de logement collectifs construits avant 1975 ou après 1974, et un sous échantillon de ménages de maisons BBC.

Méthode des quotas selon localisation, âge de la personne de référence, niveau de revenu, niveau de diplôme.

L'enquête a été réalisée par téléphone, avec une durée moyenne de passation du questionnaire de l'ordre de 20 mn. Le questionnement s'appuie sur une grille de lecture des modes et styles de vie des ménages, permettant de construire des typologies explicatives.

### **[2] L'Observatoire Promotelec du confort dans l'habitat**

En tant qu'association d'intérêt général engagée pour un **habitat sûr, adapté à chacun, respectueux de l'environnement**, l'une des missions de Promotelec est d'informer les particuliers et d'alimenter l'ensemble des acteurs du logement (pouvoirs publics et professionnels) en données statistiques. C'est en effet sur la base de telles données que peuvent se partager, entre acteurs, les constats pour se fixer des objectifs voire des engagements. L'Observatoire Promotelec du confort dans l'habitat a été ainsi lancé et constitue un centre de ressources composé de plusieurs études - baromètre Diagnostic électrique obligatoire, retour d'expérience BBC, étude de satisfaction des propriétaires de maison labélisées Promotelec niveau BBC – dont cette dernière menée avec le Credoc.

**[3]** Estimation 2012, d'après Compte du logement, déc.2012

### **À propos de l'association Promotelec**

Créée en 1962, Promotelec est une association loi 1901 d'intérêt général centrée sur les enjeux de société pour le confort dans l'habitat. Seul espace réunissant, à la fois, les acteurs de la filière électrique, du bâtiment, et des associations de consommateurs, Promotelec est constituée de 24 membres : ANAH, CAPEB, CGL, CINOV, CONSUEL, CSTB, EDF, FAMILLES DE FRANCE, FEDELEC, FFB, FFIE, FGME, FIEEC, FNCCR, FPI, GDF-SUEZ, GIFAM, IGNES, SERCE, SYCABEL, UMF, UNA3E-CAPEB, UNSFA, USH.

Promotelec œuvre à :

- améliorer la qualité et la sécurité globales des installations électriques ;
- faire connaître les bénéfices de la domotique et des réseaux de communication en matière de sécurité domestique, d'assistance à l'autonomie, d'économies d'énergie et de communication multimédia ;
- valoriser les solutions et usages énergétiquement performants et innovants, faiblement émetteurs de CO<sub>2</sub>.
- 

Pour un bâtiment sûr, adapté aux besoins de chacun, économe et respectueux de l'environnement : [www.promotelec.com](http://www.promotelec.com)

Suivez toute l'actualité de Promotelec sur Twitter : [@Promotelec](https://twitter.com/Promotelec) et Facebook : [Promotelec](https://www.facebook.com/Promotelec)

### **Contacts presse :**

#### **Rumeur Publique :**

Isabelle Ansquer – 01.55.74.52.46 – [isabelle@rumeurpublique.fr](mailto:isabelle@rumeurpublique.fr)

Claire Ciangura – 01.55.74.52.12 – [claire@rumeurpublique.fr](mailto:claire@rumeurpublique.fr)